

# Solution de service

# FORFAIT SERVICE INTEGRAL France métropolitaine

Référence de commande : IPO-FOR-INT

À partir de **6 machines sur 1 même site**, forfait à commander lors de l'achat de chaque machine Facturation annuelle en début d'année pour l'année en cours avec possibilité pour le client de résilier le contrat au plus tard le 30 septembre de l'année pour l'année suivante. La rupture du paiement annuel du FORFAIT FULL SERVICE met fin à la garantie du produit.



# Visite d'Entretien Annuelle :



Chaque année, une visite d'entretien approfondie sur site est planifiée pour l'ensemble des machines incluses dans le contrat. Chaque machine bénéficie d'une ouverture, d'un nettoyage méticuleux, d'une élimination de la poussière, ainsi que d'une vérification complète de son bon fonctionnement. Les machines doivent être démontées de l'environnement de production et installées dans un environnement propre et clos pour garantir l'efficacité de l'intervention de notre technicien, assurant ainsi une prestation optimale.



# Maintenance Préventive (sur site) :

Dans le cadre d'une maintenance préventive, notre technicien peut proposer des changements de sous-ensembles, soumis à l'accord préalable du client (sans coût additionnel).



### Garantie Complète (retour atelier):

Tous les sous-ensembles restent sous garantie tant que le forfait est actif, à l'exception des cas de casse et de vandalisme. La dalle tactile et la carte mère bénéficient d'une garantie à concurrence de leur durée de vie (50'000 heures). Au-delà de leur durée de vie, en cas de panne, le remplacement de ces composants sera facturé.



#### **Gestion des Pannes:**

En cas de panne, nous assurons l'enlèvement de la machine chez le client, avec la possibilité d'envoi d'un emballage spécifique sur simple demande.



#### Limite de Prestation :

La **garantie maximale** est établie à **10 ans** après la livraison de la machine. Au-delà de cette période, le client peut renouveler le forfait Service Intégral. Notre technicien continuera d'intervenir, cependant, les pièces ne seront plus sous garantie et feront l'objet d'un devis SAV en cas de panne. En cas d'obsolescence chez nos fournisseurs, nous nous engageons à trouver la meilleure solution pour le client. Dans ce cas, des frais supplémentaires peuvent être facturés au client. Les logiciels tels que Windows ou Linux ne sont pas couverts par la garantie.

